

LE CHAPELET DE LA MISERICORDE DIVINE

Le chapelet de la miséricorde est une prière donnée par Jésus à Sœur Faustine, promettant de nombreuses grâces à celui qui implore sa Miséricorde par ce moyen.

« Les âmes qui réciteront ce chapelet seront enveloppées par ma miséricorde pendant leur vie et surtout à l'heure de la mort. » (Petit Journal 754).

Le chapelet de la miséricorde se dit de préférence à 15h, heure de la mort de notre Sauveur Jésus-Christ.

« À cette heure-là, tu peux tout obtenir pour toi et pour les autres. A cette heure-là, la grâce a été donnée au monde entier, la Miséricorde l'a emporté sur la Justice. » (Petit Journal, 1572)

Il se récite avec un chapelet ordinaire.

Pour commencer :

- Un « Notre Père »
- Un « Je vous salue Marie »
- Un « Je crois en Dieu »

Puis, sur les gros grains :

« Père Éternel, je t'offre le Corps et le Sang, l'Âme et la Divinité de ton Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, en réparation de nos péchés et de ceux du monde entier. »

Sur les petits grains :

« Par sa douloureuse Passion, sois miséricordieux pour nous et pour le monde entier. »

A la fin du chapelet :

« Dieu saint, Dieu fort, Dieu éternel, prends pitié de nous et du monde entier. » (3 fois)

Invocations possibles à la fin :

- **Jésus, j'ai confiance en toi.**
- **O Sang et Eau qui avez jailli pour nous du Cœur de Jésus, comme source de miséricorde, j'ai confiance en vous.**
- **Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en toi.**
- **Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous.**
- **Notre-Dame de la Miséricorde, priez pour nous.**
- **Sainte Faustine, priez pour nous.**

L'origine du chapelet à la Miséricorde Divine



Maison où Sainte Faustine reçut la prière du chapelet

Le vendredi 13 septembre 1935, Jésus inspire à Sœur Faustine le Chapelet à la Miséricorde. Alors qu'elle prie dans sa cellule elle aperçoit un Ange, l'exécuteur de la colère de Dieu. Il faut préciser qu'il s'agit là de la colère de Dieu face au péché qui blesse profondément son Cœur de Père et qui abîme l'homme et l'éloigne de Dieu. Sainte Faustine écrit dans le *Petit Journal* : « **j'ai commencé à prier l'Ange de retenir son bras quelques instants parce que le monde allait faire pénitence. Mais ma prière était impuissante face à la colère de Dieu. En cet instant, j'ai vu la Sainte Trinité. La grandeur de sa majesté a pénétré au plus profond de mon être et je n'ai pas osé renouveler mes supplications. Au même moment, j'ai ressenti dans mon âme la puissance de la grâce de Jésus qui demeure dans mon âme. Dès que j'ai été consciente de cette grâce, j'ai été emportée devant le trône de Dieu. Ah, qu'Il est grand le Seigneur notre Dieu et sa sainteté est inconcevable ! Je ne tenterai pas de décrire sa grandeur car nous Le verrons bientôt tous tel qu'Il est. J'ai commencé à implorer Dieu pour le monde en répétant des paroles que j'entendais intérieurement. Pendant que je priais ainsi j'ai vu l'impuissance de l'ange qui ne pouvait pas infliger le juste châtiment que méritaient ces péchés. Jamais encore je n'avais prié avec tant de force intérieure. Voici les paroles par lesquelles je suppliais Dieu : Père Éternel, je T'offre le Corps et le Sang, l'Âme et la Divinité de ton Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, en réparation de nos péchés et de ceux du monde entier ; par sa douloureuse Passion, sois miséricordieux pour nous.** » Elle continue: «Le lendemain matin, quand je suis entrée dans notre chapelle, j'ai entendu intérieurement ces paroles : **Chaque fois que tu entreras dans la chapelle, récite tout de suite la prière que Je t'ai apprise hier** ». (*Petit Journal*, 474-475)

Les promesses du Seigneur

Le Seigneur disait à sainte Faustine :

« Récite constamment le chapelet que je t'ai appris. Quiconque le dira obtiendra une grande miséricorde à l'heure de sa mort. Les prêtres le donneront aux pécheurs comme leur dernière planche de salut ; et même le pécheur le plus endurci, s'il dit ce chapelet une seule fois, recevra la grâce de mon infinie miséricorde. Je désire que le monde entier connaisse ma miséricorde ; je désire accorder des grâces inconcevables aux âmes qui ont

confiance en ma miséricorde ». (*Petit Journal*, 687)

« À l'heure de la mort, je défendrai comme ma propre gloire chaque âme qui récitera ce chapelet elle-même ou bien si d'autres le récitent près d'un agonisant – l'indulgence est la même. Quand on récite ce chapelet auprès d'un agonisant, la colère divine s'apaise, une insondable miséricorde s'empare de son âme et les entrailles de ma miséricorde sont émues par la douloureuse Passion de mon Fils.» (*Petit Journal*, 811)

« Les âmes qui réciteront ce chapelet seront enveloppées par ma Miséricorde pendant leur vie et surtout à l'heure de la mort.» (*Petit Journal*, 754)

« Par ce chapelet tu obtiendras tout, si ce que tu demandes est conforme à ma volonté » (*Petit Journal*, 1731).

« Ma fille, incite les âmes à dire ce chapelet que je t'ai donné. Il me plaît de leur accorder tout ce qu'elles me demanderont en disant ce chapelet. Lorsque les pécheurs endurcis le réciteront, j'emplirai leur âme de paix et l'heure de leur mort sera heureuse. Écris cela pour les âmes affligées : lorsque l'âme verra ses péchés et en mesurera le poids, lorsque se dévoilera à ses yeux tout l'abîme de la misère dans laquelle elle s'est plongée, qu'elle ne désespère pas, mais qu'elle se jette avec confiance dans les bras de ma Miséricorde, comme l'enfant dans les bras de sa mère bien-aimée. Ces âmes-là ont la priorité dans mon Cœur rempli de pitié. Elles ont la priorité sur ma Miséricorde. Dis-leur qu'aucune âme faisant appel à ma Miséricorde n'a été déçue, ni n'a éprouvé de honte. Je me complais particulièrement dans l'âme qui fait confiance à ma Bonté. Écris : si l'on récite ce chapelet auprès d'un agonisant, je me tiendrai, entre le Père et l'âme agonisante, non pas en tant que Juge Juste, mais comme Sauveur Miséricordieux » (*Petit Journal*, 1541).

Le chapelet à la Miséricorde Divine est d'inspiration biblique et profondément théologique. Par ce chapelet, nous offrons au Père Éternel le Corps et le Sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, en réparation de nos péchés et de ceux du monde entier.

Or dans sa Première Épître, saint Pierre invite tous les baptisés – peuple racheté par la Miséricorde Divine en la personne de Jésus – à adresser des offrandes au Père Éternel. Il affirme que ces offrandes trouveront crédit aux yeux de Dieu grâce au Christ : « Vous-mêmes, comme des pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Christ Jésus. [...] Vous qui jadis n'étiez pas un peuple, mais qui êtes maintenant le peuple de Dieu, qui n'obteniez pas miséricorde et qui maintenant avez obtenu miséricorde » (1 P 2,5.10).

Saint Jean nous dit également que c'est le sacrifice du Christ, source de Miséricorde, qui nous justifie auprès du Père : « Mes petits enfants, je vous écris ceci pour que vous ne péchiez pas. Mais si quelqu'un vient à pécher, nous avons comme avocat auprès du Père, Jésus Christ, le Juste. C'est lui qui est victime offerte pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier » (1 Jn 2,1).